



# INFOS PECHE

**La lettre de la société de pêche de Tence – Montfaucon  
CHENEREILLES – LE MAS DE TENCE – St JEURES – MONTREGARD – RAUCOULES**  
Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

N° 4 novembre 2003

## PLUTOT QUE DES LAMENTATIONS DES ACTIONS CONCRETES ET EFFICACES

Dès Septembre, nous avons entrepris la **réparation des dégâts de l'été.**

Dans le même temps, nous avons continué à nous investir pour la concrétisation dans chaque commune du programme des actions à retenir pour le **Contrat de Restauration Entretien.**

De même nous avons poursuivi notre **action prioritaire contre les pollutions permanentes et recensées.** Notre effort soutenu de concertation active avec les communes concernées et le Conseil Général nous permet de présenter un **riche bilan de résultats et de perspectives.**

\*\*\*

Cette année encore, nos **initiatives pour les jeunes** nous ont permis d'accroître le nombre de jeunes sociétaires. La mise en place effective de nos **écoles de pêche** et la reconduction du **concours réservé aux moins de 16 ans** vont renforcer en 2004 notre action dans ce sens.

\*\*\*

La progression de la fréquentation de **Bathelane**, les succès de nos concours, l'achèvement du local, des WC, des postes handi-pêche, l'amélioration des aménagements font de notre plan d'eau un **lieu de plus en plus apprécié par pêcheurs et promeneurs.**

\*\*\*

Il y a **trois ans, ensemble, nous avons choisi une gestion dynamique, ouverte et démocratique conduite par une nouvelle équipe.** C'était une option optimiste sur l'état d'esprit des pêcheurs et sur l'avenir de la pêche.

**Votre adhésion à notre société a été un encouragement indispensable.**

**Votre fidélité et votre soutien en 2004 nous aideront à conduire nos projets avec succès.**

Le Bureau.

## DES DATES A RETENIR

**DIMANCHE 14 DECEMBRE  
ASSEMBLEE GENERALE**  
A partir de 9h au gymnase de la  
Lionchère à Tence

\*\*\*

**SAMEDI 14 FEVRIER**  
Au gymnase de la Lionchère  
A partir de 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**

A partir de 19h30  
**REPAS ET SOIREE**

\*\*\*

**SAMEDI 28 FEVRIER**  
A partir de 8h30 et de 14h  
Au plan d'eau de Bathelane  
**JOURNEE NETTOYAGE**

\*\*\*

**SAMEDI 7 MARS**  
Plan d'eau de Bathelane  
A partir de 9h animation pêche  
Ouverte à tous  
Soupe aux choux ou petit déjeuner  
A 11h **INAUGURATION DU LOCAL  
ET DES AMENAGEMENTS  
POUR HANDICAPES**

\*\*\*

**SAMEDI 13 MARS**  
**OUVERTURE DE LA PECHE  
ET DU PARCOURS « SANS TUER »**

## L'AAPPMA DE TENCE – MONTFAUCON C'EST...

**UN TERRITOIRE :** sur les communes de Tence, Montfaucon, Saint-Jeures, Raucoules, Le Mas de Tence, Chenereilles et Montregard.

**UNE RIVIERE : LE LIGNON**

**DES RUISSEAUX :** Les Mazeaux, la Sérigoule, le Trifoulou, le Mousse, la Brossette, les Blondes, le Meynier, le Joux...

**UN PLAN D'EAU 1<sup>ère</sup> Catégorie : BATHELANE**  
1 hectare – peuplement en Arc en Ciel – 2 postes handi-pêche – une aire de pique-nique avec WC.

**UN BARRAGE 2<sup>ème</sup> Catégorie : LA VALETTE**

**UN PARCOURS « SANS TUER » SUR LE LIGNON**

Sur 500 m du camping à l'usine POCHON.  
Réserve active toute pêche avec ardillon écrasé

**UNE ECOLE DE PECHE A LA MOUCHE**  
et en 2004 une école de pêche au coup

**UN CLUB DE PECHE A LA MOUCHE**  
affilié à la Fédération Française de pêche à la Mouche.

**DES CONCOURS A BATHELANE**

**Samedi 1<sup>er</sup> mai** à partir de 9h en sept manches  
Pêche à la mouche

**Samedi 12 juin** à partir de 14h30

Special moins de 16 ans

**Samedi 10 juillet** à partir de 9h et après-midi  
en 4 manches **ouvert à tous.**

**Samedi 7 août** à partir de 14h30 **ouvert à tous.**

**Une société fortement attachée à une réciprocité accueillante, solidaire et active.**

L'adhésion à la réciprocité départementale permet à nos sociétaires de pouvoir prendre le timbre du Club Halieutique.

et sans cotisation supplémentaire de bénéficier du droit de pêche au Barrage de Lavalette comme sur l'ensemble des territoires des sociétés réciprocitaires de Haute-Loire.

\*\*\*

**Une société qui agit prioritairement contre les pollutions, les prélèvements abusifs.**

\*\*\*

**Une société qui s'attache à l'entretien de ses ruisseaux et s'investit totalement pour l'efficacité maximale du CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN mis en œuvre par le Syndicat des Trois Rivières, les Communes, le Conseil Général, l'Etat et l'Agence de l'eau.**

\*\*\*

**Une société dont les effectifs sont en progression avec 850 sociétaires dont :**

546 cartes complètes adultes

90 cartes complètes jeunes

260 jeunes de 8 à 16 ans

300 sociétaires des communes de son territoire.  
130 d'autres communes voisines de Haute-Loire  
280 sociétaires de communes de la Loire  
140 de 32 autres départements

### ... ET UNE EQUIPE DYNAMIQUE

PRESIDENT :	Paul CHOMAT 65 ans La Pomme Tence	tél : 04.71.65.43.14
VICE PRESIDENTS :	Georges BARIOL 47 ans Costerousse Tence	tél : 04.71.65.42.05
	Patrick PAUTRAT 51 ans Les Prêles Tence	tél : 04.71.59.86.50
SECRETAIRE :	René GAILLARD 58 ans Chemin Chaperon	tél : 04.71.59.73.67
	Rouge 43400 Le Chambon-Sur-Lignon	
TRESORIER :	Denise GIRARD 55 ans Bathelane Tence	tél : 04.71.65.48.49

Patrice BOYER 37 ans Les Salles Tence  
Georges GIRARD 59 ans Bathelane Tence  
Franck RIBEYRE 33 ans Billaire Tence  
Yves SEYVE 38 ans La Lionchère Tence

Membres cooptés :

Jean BARIOL Bois de Chazeaux St-Jeures

Christian DUMAS 54 ans Grande Rue Tence  
Claude NARDINO 57 ans Les Combes St-Jeures  
Patrice ROUSSON 33 ans La Roche Tence

Bernard GODON Le Versant Chambon/Lignon

#### SECTION DE MONTFAUCON

Sébastien TOURON 29 ans Jacquet

Pierre CHABANEL 46 ans Le Pontet

## ASSEMBLEE GENERALE DIMANCHE 14 DECEMBRE

Salle de la Pyramide  
Gymnase de Tence

Accueil à 8h30 – Travaux de 9h à 12h  
Compte-rendu d'activités et programme 2004  
Lignon et ruisseaux. Plan d'eau de Bathelane

Vote de diverses résolutions (Parcours « sans tuer »  
réserves, règlements Bathelane et concours...)

Rapports financiers

Programme 2004 du Contrat Restauration Entretien  
Salut des personnalités et Vin d'honneur

Sensibles à notre gestion de la société de pêche,  
participez à l'Assemblée Générale. C'est nous  
encourager dans nos orientations, nous dire que nous  
pouvons compter sur vous.

A partir du 5 décembre, les documents préparatoires  
de l'AG seront chez nos dépositaires. Pour leur envoi  
faites nous parvenir une enveloppe timbrée.

## DES 2004, LE CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN DU HAUT-LIGNON

Les programmes de travaux proposés par le Syndicat  
des 3 Rivières pour les cinq années du Contrat ont été  
approuvés par les communes concernées : Tence,  
Montfaucon, St-Jeures, Chenereilles et Montregard.

Le Syndicat des 3 rivières a recruté le « technicien de  
rivière » indispensable pour la mise en œuvre des  
travaux et leur suivi. Celui-ci sera en poste très  
prochainement et il sera possible d'entrer dans la  
réalisation concrète du Contrat.

**En collaboration avec le Syndicat des 3 Rivières  
nous consacrerons un numéro spécial d' « Infos  
pêche » à la présentation des réalisations prévues.**

Conformément à notre engagement d'utiliser les  
réserves financières de l'AAPPMA prioritairement à  
l'amélioration des ruisseaux nous avons participé  
**pour 1500 euros au financement de l'étude et nous  
nous sommes engagés à participer au financement  
des travaux à raison de 25 % des sommes restant  
à la charge des communes (estimation à 12000  
euros pour les cinq ans).**

## DES ACTIONS CONCRETES CONTRE LES POLLUTIONS

**A TENCE :** Suite à l'étude diagnostique sur le  
réseau d'assainissement, des travaux vont éliminer,  
dès 2004, les principales défaillances constatées.

Déjà, des travaux ont commencé à la station de  
Salettes : autosurveillance, déphosphotation, silo  
pour le séchage des boues.

La mise en conformité de la décharge de  
Villemarché par le SICTOM permet d'épargner le  
déversement de 7m3/jour de lixiviats dans le  
Japarnard, la Brossette et le barrage de La Valette.

\*\*\*

**A SAINT-JEURES :** La commune s'est engagée à  
un entretien du lagunage du bourg et à la réalisation  
dès 2004 d'une autre installation pour pallier les  
défaillances de la station des Moulins.

\*\*\*

**A MONTFAUCON :** La commune va entreprendre  
la réalisation d'une nouvelle station d'épuration qui  
se substituera à l'actuelle devenue obsolète.

\*\*\*

**A CHENEREILLES :** En concertation avec le  
Conseil Général qui va assurer un suivi continu de  
la station de la Bergeronne, la commune va  
entreprendre les aménagements nécessaires pour  
une plus grande efficacité de la station.

\*\*\*

**A RAUCOULES :** Pour la pollution par la Station  
d'Oumey il n'a pas encore été possible d'obtenir un  
engagement clair de la commune.

## UN EMBARCADERE A FLAVIAC...

D'après nos informations sur les contacts entre le  
Syndicat Mixte de Lavalette, le Conseil Général et  
la mairie de Saint-Etienne, nous pouvons espérer  
pour très bientôt de bonnes nouvelles concernant la  
réalisation d'un embarcadère pour la pêche en  
barque à FLAVIAC, commune de  
CHENEREILLES.

Ainsi celle-ci serait rendue plus aisée, plus  
démocratique et Chenereilles principale commune  
riveraine de la rive gauche du Barrage bénéficierait  
enfin d'un aménagement.

## LA REPARATION DES DEGATS DE L'ETE

Concernant le ruisseau des MAZEAUX, nous avons profité d'une pêche électrique sur sa réserve aval pour transférer, dès octobre, **450 truites et truitelles sur le parcours sinistré en amont de la prise d'eau Demars au Mazel**. Ce parcours est proposé pour une mise en réserve de réhabilitation pour un an.

Concernant le MOUSSE totalement asséché sur plusieurs km., pour favoriser une réhabilitation rapide, nous avons procédé **lundi 10 novembre à un apport de 10000 truitelles farios** en aval de Pelissac jusqu'au barrage. Sur ce parcours nous avons proposé que la pêche soit interdite pour trois ans.

Concernant la BROSSETTE pour les mêmes raisons nous allons procéder, avec la section de Montfaucon, à un déversement de 2000 truitelles sur un parcours qui sera temporairement interdit à la pêche.

**LE LIGNON et LE TRIFOULOU** ont souffert de la sécheresse mais nous n'avons enregistré aucune mortalité.

La réserve de LA SERIGOULE sinistrée par les pollutions commence à se repeupler, ce qui confirme l'efficacité de ses nombreuses frayères. Cette année encore, cette réserve sera une pépinière très productive pour le peuplement du LIGNON.

La qualité des fraies des années précédentes que nous avons observée à travers plusieurs pêches électriques nous donne une grande confiance pour la saison de pêche 2004.

## A NOUVEAU 2000 OMBRETS

Pour la 3<sup>ème</sup> année, nous avons déversé 2000 ombrets en amont de Costerousse. En 2003 il a été constaté le grossissement de plusieurs sujets au delà de 30 cm. Pour que la réussite soit totale il reste à observer que la reproduction se réalise.

## LE PARCOURS « SANS TUER » SUR LE LIGNON

Ouvert en cours d'année en aval de la levée des Frères, ce parcours a été apprécié pour la taille des prises.

Jugé trop court, il sera prolongé en 2004, jusqu'au droit de l'usine Pochon. Pour renforcer sa vocation de « réserve active » et pour gérer le grossissement de sa population nous souhaitons autoriser la capture d'une grosse truite par journée de pêche. Le règlement du parcours sera précisé par l'Assemblée Générale.

## LA PECHE A BATHELANE

En début de saison, malgré un peuplement accru et de qualité, les prises étaient difficiles pour des raisons inexplicables. Ensuite tout rentra dans l'ordre et Bathelane connut une grande année de pêche.

- deux peuplements par semaine en juillet et août,
- des poissons combattifs appréciés par tous,
- 240 pêcheurs (210 et 102 les années précédentes),
- Une ambiance conviviale à préserver

En 2004, les tarifs seront inchangés et de nouvelles améliorations sont préparées.

## LA JEUNESSE : UNE PRIORITE

Trois journées d'initiation et de perfectionnement, au coup, à la mouche, aux carnassiers, ont concerné 30 jeunes pêcheurs. L'école de pêche à la mouche a démarré.

Avec l'invitation des scolaires à la fête de la pêche, c'est quelques 2400 euros qui ont été consacrés aux actions pour la jeunesse.

En 2004 ces actions seront reconduites, l'école de pêche au coup démarrera au printemps, l'initiative du concours réservé aux moins de 16 ans sera renouvelée.

Cette année encore, les doublettes participant au concours de belote du samedi 14 février pourront offrir une carte pêche gratuite à un jeune de moins de 16 ans.

## UN CLUB PECHE A LA MOUCHE « TENCE – LIGNON – VELAY »

Le plus grand nombre de moucheurs à Bathelane, l'école de pêche, les parcours « sans tuer » : la pêche à la mouche acquiert ses lettres de noblesse dans notre AAPPMA.

Pour 2004 nous innovons, en créant avec l'AAPPMA de SAINT-DIDIER-EN-VELAY un Club affilié à la Fédération Française de Pêche Mouche. Ce club réunira des licenciés compétition, loisir et école de pêche. Cette initiative est ouverte à toute AAPPMA et à tout pêcheur à la mouche.

Pour tout renseignement : Boîte Postale 45  
Tence 43190 ou tél : 04.71.65.43.14



# INFOS PÊCHE

La lettre de la société de pêche de Tence - Montfaucon  
CHENEREILLES - LE MAS DE TENCE - ST JEURES - MONTREGARD - RAUCOULES  
Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

## SAUVEGARDONS LE LIGNON ET SES RUISSEAUX

**Pour certains la rivière est une nature sauvegardée, d'autres lisent l'histoire d'un pays sur son parcours.**

Ce doit être pour tous un élément essentiel de notre patrimoine, que nous devons entretenir et transmettre aux générations futures dans le meilleur état possible.

La rivière tient une place importante dans l'environnement qu'une majorité de la population souhaite trouver dans nos territoires altiligériens.

**C'est à nouveau un élément essentiel du cadre de vie. Encore faut-il pour que son attrait soit préservé, que son cours ne soit pas mutilé.**

Ainsi, à des usages souvent individuels s'est de plus en plus substituée une vocation de la rivière où l'intérêt collectif est aujourd'hui dominant.

**Il va de soi que la collectivité et chacun d'entre nous se doit de participer à son entretien et à sa qualité.**

**Cela nous conduit à faire le point sur certaines dynamiques de l'écosystème des cours d'eau de notre AAPPMA : niveau d'eau, pollutions, écoulement, état des berges.**

### POLLUTIONS

Depuis trois ans, notre AAPPMA s'est mobilisée avec détermination pour réduire celle-ci.

**Tout est loin d'être réglé. Cependant, grâce à la compréhension des équipes municipales et le soutien actif du Conseil Général des progrès réalisés ou attendus très importants sont enregistrés dans l'ensemble des communes de notre territoire : Tence, Montfaucon, Saint-Jeures, Raucoules, Chenereilles.**

### RESTAURATION ET ENTRETIEN

La mise en œuvre par le Syndicat des Trois Rivières des travaux prévus par le Contrat Restauration et Entretien a commencé. Leur réalisation apportera d'importantes

améliorations à l'entretien des berges, à l'écoulement des eaux et à la libre circulation des poissons.

**Cependant il faut être lucide : ces progrès importants ne sont pas suffisants pour l'avenir.**

**A la lumière des faits vécus au cours des étés 2003 et 2004, il est devenu impératif d'apporter un intérêt prioritaire à la gestion quantitative de la ressource en eau du Haut Lignon et de ses affluents.**

D'où l'appel pressant que nous lançons sur des objectifs concrets.

### DES ZONES HUMIDES À CONSERVER ET À PROTÉGER

Lorsqu'il pleut, après une montée rapide, souvent brutale, les niveaux d'eau du Lignon et de ses ruisseaux redescendent très vite.

**Cela tient beaucoup à la disparition de nombreuses "zones humides" et "fontaines" d'autrefois. L'eau va de plus en plus rapidement au barrage de Lavalette et à l'Océan ce qui contribue à amoindrir gravement le niveau d'eau en période estivale.**

**Nous demandons :**

- la préservation des zones humides existantes,
- l'interdiction des drainages par fossés profonds ou drains enterrés,
- la reconstitution de certaines zones humides drainées.

### UNE MEILLEURE GESTION DES PRÉLEVEMENTS

Nous demandons le recensement et la connaissance des prélèvements de toute nature par bassin versant, leur contrôle et si nécessaire leur réduction pour préserver les besoins minimaux du milieu naturel (maintien des débits minimaux biologiques).

...

## L'AAPPMA DE TENCE - MONTFAUCON C'EST...

**UNE RIVIÈRE : LE LIGNON**

**DES RUISSEAUX :** Les Mazeaux, la Sérigoule, le Trifoulou, le Mousse, la Brossette, les Blondes, le Meynier, le Joux...

**UN PLAN D'EAU 1<sup>ÈRE</sup> CATÉGORIE : BATHELANE**

1 hectare - peuplement en Arc en Ciel - 2 postes handi-pêche - une aire de pique-nique avec WC.

**UN BARRAGE 2<sup>ÈME</sup> CATÉGORIE : LA VALETTE**

**UN PARCOURS "SANS TUER" SUR LE LIGNON,** réserve active toute pêche.

En aval du camping de Tence.

**UNE ÉCOLE DE PÊCHE À LA MOUCHE** et en 2005 une école de pêche au carnassier.

**UN CLUB DE PÊCHE À LA MOUCHE**

●●●  
**POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
nous demandons que cessent les prélèvements et transports en vue d'exporter une partie de la ressource en eau sur un autre bassin versant, pratique contrevenant aux préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, établi en application des dispositions législatives sur la protection et la gestion de la ressource en eau.

Par exemple : en 2003, notamment en pleine sécheresse, le réseau de Saint-Agrève a importé 70.000 m<sup>3</sup> vendus par le réseau du Chambon-sur-Lignon. Cela représente 2 mois et demi de consommation estivale du réseau de Tence, Chenereilles, Le Mas de Tence.

En 2002, cette importation avait été de 16.000 m<sup>3</sup> et pour l'avenir la commune de Saint-Agrève souhaite une nouvelle augmentation de cette importation.

**Pour l'alimentation en eau potable, les besoins ne cessent de croître en été alors que la ressource des ruisseaux et sources est en diminution.**

Pendant ce temps l'eau stockée au Barrage de Lavalette fait l'objet en aval de ventes à des communes non concernées par la convention initiale.

Il y a au barrage de Lavalette une ressource disponible pour faire face aux difficultés actuelles et futures des communes du Haut Lignon.

Déjà les communes d'Yssingeaux et de Saint-Jeures ont décidé d'avoir recours à l'usage d'une prise d'eau à la Chapelette d'une capacité de production de 150 m<sup>3</sup>/heure. Les travaux nécessaires ont été subventionnés à 55 % par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

Cette année la commune de Montfaucon va recourir à une telle solution et sept communes du Syndicat des Eaux de la Semène vont se brancher sur la conduite forcée en aval du barrage et Monistrol va augmenter son recours à la ressource de Lavalette.

**Nous souhaitons que les communes du Haut Lignon étudient sérieusement cette solution pour mieux protéger le niveau d'eau estival du Lignon et de ses affluents tout en répondant aux besoins croissant de leurs populations.**

**POUR LES PRÉLÈVEMENTS AGRICOLES,**  
nous demandons que soit pris en compte l'effet cumulatif des différentes autorisations accordées, que soit favorisé l'usage de dispositifs plus économes en eau, en période d'étiage.

Exemple : le Mousse a été asséché en 2003 sur la majeure partie de son linéaire. Début août 2004 ce phénomène était en cours de reproduction.

La cause évidente est la consommation des exploitations productrices de fruits rouges.

**Nous demandons le recensement et la connaissance des besoins de ces exploitations, des dispositifs actuels utilisés, des évolutions projetées. Nous demandons, pour répondre à ces besoins dans le respect du minimum biologique du Mousse, l'abandon de certains captages de sources et la réalisation de véritables retenues collinaires qui retiendraient les écoulements hivernaux et printaniers et laisseraient en été aller au ruisseau l'écoulement naturel dont il a besoin.**

Pour renforcer le niveau d'eau du Lignon et des ruisseaux nous demandons que leur soit restitué le maximum des eaux pluviales, de sources ou de ruissellement qui parasitent les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.

Pour évoquer plus particulièrement les conséquences de ces questions pour la vie piscicole nous rappelons :  
- que la mortalité n'est pas le seul impact négatif sur les truites farios et les ombres. Les sécheresses touchent également à la qualité de reproduction et à l'affaiblissement physiologique des poissons, à l'accroissement de la température de l'eau, élément très défavorable.  
- que la plus grande violence des crues due aux drainages excessifs est défavorable aux rendements des fraies et provoque des dégâts riverains.  
- que la sévérité des étiages réduit la capacité de l'habitat piscicole : il est avéré qu'entre une zone de 60 cm de profondeur et une zone de moins de 30 cm de profondeur, le nombre de truites adultes peut varier de 1 à 15.

**Les personnes intéressées par cet appel à la Sauvegarde du Lignon et de ses affluents peuvent nous contacter au 04 71 65 42 05 ou 04 71 65 43 14.**

## NOS CONCOURS À BATHELANE

**SAMEDI 2 AVRIL ET 28 MAI**

à partir de 9 heures - Pêche à la mouche

**SAMEDI 11 JUIN**

à partir de 14 h 30 - Réservé au moins de 16 ans

**SAMEDI 16 JUILLET**

à partir de 9 h et après-midi - en 4 manches - Ouvert à tous.

**SAMEDI 6 AOÛT**

à partir de 14h30 - Ouvert à tous

## NOS DEPOSITAIRES

**À TENCE**

**"SALON HENRY"**

rue d'Annonay - 04 71 59 81 01

**RESTAURANT - PRESSE**

**"LES JONQUILLES" - 04 71 59 84 01**

**MONTFAUCON**

TABAC - PRESSE - 04 71 59 94 97

**MONTREGARD**

CAFÉ MONTERYMARD - 04 71 59 96 43

**SAINTE-JEURES**

AUBERGE DU LIZIEUX - 04 71 59 60 14